

Marcel Mauss (1926)

**« Effet physique
chez l'individu
de l'idée de mort suggérée
par la collectivité
(Australie, Nouvelle-Zélande) »**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Le 17 février 2002

PAR
Marcel Mauss (1926)

« **Effet physique chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité
(Australie, Nouvelle-Zélande)** »

Article originalement publié dans *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, 1926.
Communication présentée à la Société de Psychologie.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''



Table des matières

EFFET PHYSIQUE CHEZ L'INDIVIDU
DE L'IDÉE DE MORT SUGGÉRÉE PAR LA COLLECTIVITÉ
(Australie, Nouvelle-Zélande)

- CHAPITRE I [Définition de la suggestion collective de l'idée de mort](#)
- CHAPITRE II [Types de faits australiens](#)
- CHAPITRE III [Types de faits néo-zélandais et polynésiens.](#)

**«EFFET PHYSIQUE
CHEZ L'INDIVIDU
DE L'IDÉE DE MORT
SUGGÉRÉE
PAR LA
COLLECTIVITÉ¹
(AUSTRALIE, NOUVELLE-ZÉLANDE)»**

¹ Extrait du *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, 1926. Communication présentée à la Société de Psychologie.

L'étude sur les rapports de la psychologie et de la sociologie ¹ était toute de méthode. Mais une méthode ne se justifie que si elle ouvre une voie, [...], si elle est un moyen de classer des faits jusqu'alors rebelles au classement. Elle n'a d'intérêt que si elle a une valeur heuristique. Passons donc au travail positif et montrons que, derrière les quelques assertions que je me suis permises, il y avait des faits, en particulier de ceux qui montrent la liaison directe, chez l'homme, du physique, du psychologique, et du moral, c'est-à-dire du social.

Je vous avais indiqué que, dans un très grand nombre de sociétés, une hantise de la mort, d'origine purement sociale, sans aucun mélange de facteurs individuels, était capable de tels ravages mentaux et physiques, dans la conscience et le corps de l'individu, qu'elle entraînait sa mort à bref délai, sans lésion apparente ou connue. Et je vous ai promis de vous apporter des documents, une démonstration, et, sinon une analyse, du moins une proposition d'analyse. Les voici, versés au débat et soumis à votre critique. Mais auparavant définissons le problème.

¹ *Journal de Psychologie*, 1924, p. 892. Cf. ci-dessus étude III.

Chapitre I

DÉFINITION DE LA SUGGESTION COLLECTIVE DE L'IDÉE DE MORT

[Retour à la table des matières](#)

Nous ne confondrons pas ces faits avec des faits cependant voisins autrefois confondus avec eux sous les noms de *Thanatomanie*. Le suicide est souvent, dans les sociétés que nous allons étudier, le résultat d'une hantise de même genre ; la façon dont l'individu, dans certains états de péché ou de magie, multiplie ses attentats à sa vie, en particulier au pays Maori, manifeste cette suggestion persistante. Celle-ci peut donc avoir exactement les mêmes formes, elle a seulement des conséquences différentes dans le système de faits que nous allons décrire¹. Car dans ce cas, la volonté et l'acte brutal de se faire mourir interviennent. L'influence du social sur le physique a un médial psychique évident ; c'est la personne qui se détruit elle-même, et l'acte est inconscient.

L'ordre des faits dont je veux vous entretenir est, de notre point de vue, et pour notre démonstration, autrement frappant. Ce sont ces *cas de mort causés brutalement*, élémentairement chez de nombreux individus, mais tout simplement *parce qu'ils savent ou croient* (ce qui est la même chose) *qu'ils vont mourir*.

¹ On en trouvera quelques cas de ce genre dans le bon catalogue de renseignements africains de M. STEINMETZ, *Der Selbstmord bei den Afrikanischen Naturvölkern*, *Zeitschr. f. Sozialwiss.*, 1907. Voir en particulier les suicides pour perte de prestige, fréquents encore chez nous et en Chine et qui furent si nombreux dans l'antiquité.

Cependant, entre ces derniers faits, il y a lieu de séparer ceux où cette croyance et ce savoir sont - ou peuvent être - d'origine individuelle. On verra tout à l'heure que, dans les civilisations considérées, ils se confondent souvent avec ceux que nous envisageons plus précisément. Cependant il est clair que, si l'individu est malade et croit qu'il va mourir, même si la maladie est causée, selon lui, par sorcellerie d'un autre ou par péché, de soi (de commission ou d'omission), on peut soutenir que c'est l'idée de la maladie qui est le « moyen-cause » du raisonnement conscient et subconscient).

Nous considérerons donc seulement les cas où *le sujet qui meurt* ne se croit pas ou ne se sait pas malade, *et se croit seulement pour des causes collectives précises en état proche de la mort*. Cet état coïncide généralement avec une rupture de communion, soit par magie, soit par péché, avec les puissances et choses sacrées dont la présence, normalement, le soutient. La conscience est alors tout entière envahie par des idées et des sentiments qui sont entièrement d'origine collective, qui ne trahissent aucun trouble physique. L'analyse n'arrive à saisir aucun élément de volonté, de choix, ou même d'idéation volontaire de la part du patient, ou même de trouble mental individuel, hors de la suggestion collective elle-même. Cet individu se croit enchanté ou se croit en faute et meurt pour cette raison. Voilà le genre d'événements auxquels nous restreignons donc notre genre d'examen. D'autres faits, de suicide occasionné ou de maladie motivée par ces mêmes états de péché ou d'envoûtement, sont évidemment moins typiques. En compliquant ainsi notre étude par une circonscription aussi détaillée, nous la rendons plus simple, plus saisissante et plus démonstrative.

Ces faits sont bien connus pour de nombreuses civilisations, dites inférieures. Mais ils semblent rares ou inexistant dans les nôtres. Ce qui achève de leur donner un caractère social très marqué ; car ils dépendent évidemment de la présence ou de l'absence d'un certain nombre d'institutions et de croyances précises disparues du rang des nôtres : la magie, les interdictions ou tabous, etc. Mais si nombreux et si connus qu'ils soient dans ces peuples, ils n'ont pas - je crois - encore été soumis à une étude psychologique et sociologique un peu profonde. Bartels ¹ et Stoll ² en citent un bon nombre, mais les confondent avec les autres et ne poussent pas au delà de la collection des faits empruntés à toutes sortes de peuples. Toutefois ces bons vieux livres suffisent pour donner une idée de la diffusion de ce genre de faits dans l'humanité. Procédons, nous, plus méthodiquement ; concentrons notre étude sur deux groupes de faits de deux groupes de civilisations : l'une, la plus inférieure possible ou plutôt la plus inférieure connue : l'Australienne ; l'autre, déjà très évoluée, et qui a sans doute eu des vicissitudes, celle des Maoris, Malayo-Polynésiens de Nouvelle-Zélande. Je me bornerai à un choix de faits dans les recueils que nous avons constitués, le regretté Hertz et moi ³. Il eût été facile de multiplier ces comparaisons ; en particulier en Amérique du Nord, en Afrique ⁴, des faits de même genre sont fréquents, et même ont été bien décrits par de vieux auteurs. Mais il vaut mieux concentrer notre attention sur deux espèces de faits voisines, mais cependant assez éloignées l'une de l'autre pour que la comparaison soit

¹ Medizin der Naturvölker, pp. 10-13.

² Suggestion und Hypnotismus in der Völkerpsychologie.

³ Hertz avait admirablement dépouillé la plus grande partie des documents publiés sur la Nouvelle-Zélande avant la guerre. Il préparait un grand travail sur le *Péché et l'expiation dans les sociétés inférieures*, dont l'introduction a été publiée (*Revue de l'Hist. des Religions*, 1921) et dont le reste pourra être, je l'espère, récrit par moi, grâce aux admirables notes et à d'importants fragments qui restent d'une grande oeuvre. Il rencontrait cette question à propos de la notion du péché mortel. Je me suis permis de puiser dans cette documentation. J'ai eu à me préoccuper de ces faits à propos de recherches sur l'origine de la croyance à l'efficacité des mots en Australie, et sur ce point, mon dépouillement de la publication ethnographique sur les Indigènes australiens est également assez complet. Je n'indiquerai cependant en détail qu'un petit nombre de descriptions, difficiles à trouver, laissant de côté les auteurs connus.

⁴ Ex. CASALIS, Basulos, p. 269.

possible, et dont nous connaissons bien les natures et le fonctionnement en soi et par rapport au milieu social et à l'individu.

Une courte description de ces conditions mentales, physiques et sociales où s'élaborent des cas de cette sorte n'est pas inutile. M. Fauconnet ¹ a bien décrit, par exemple, à propos de la responsabilité et de sociétés diverses, et Durkheim a bien décrit, à propos de nombreux faits religieux australiens : rituel funéraire et autres ², les poussées violentes qui animent les groupes, les peurs et les réactions violentes auxquelles ils peuvent être en proie. Mais ces emprises totales des consciences individuelles, engendrées dans le groupe et par le groupe, ne sont pas les seules. Les idées élaborées alors se maintiennent et se reproduisent dans l'individu sous cette pression permanente du groupe, de l'éducation, etc. A la moindre occasion elles déchaînent des ravages ou surexcitent des forces.

Même l'intensité de ces actions du moral sur le physique est d'autant plus notable que celui-ci, dans ces peuples, est plus fort, plus fruste, plus animal que chez nous. C'est un fait d'observation courante, et de l'ethnographie australienne et de bien d'autres ethnographies, que le corps de l'indigène possède une étonnante résistance physique. Soit à cause de l'action du soleil et de la vie à l'état de nudité complète ou presque complète, soit à cause de la très petite septicité du milieu et des instruments avant les Européens, soit à cause de certaines particularités de ces races sélectionnées précisément par ce genre de vie (en particulier il peut y avoir dans leurs organismes des éléments physiologiques, sérums et autres, différents de ceux des races plus faibles, de ces éléments dont M. Eugène Fischer a commencé avec faible succès la recherche), quelle que soit la cause, toujours est-il que, même par rapport aux noirs africains, l'organisme de l'Australien se distingue par d'étonnantes facultés de récupération. L'accouchée retourne immédiatement à ses occupations, se met en marche après quelques heures; des entailles formidables dans les chairs se cicatrisent avec rapidité ; dans un certain nombre de tribus, une punition usuelle consiste à envoyer une lame dans la cuisse de la femme ou du jeune homme ; des fractures de bras se guérissent très vite avec de faibles attelles. Tous ces cas contrastent singulièrement avec d'autres événements. Un individu est blessé, même légèrement; il n'a aucune chance de se rétablir s'il croit la lance enchantée ; il se casse quelque membre, il ne se rétablira rapidement que du jour où il aura fait sa paix avec les règles qu'il a violées, et ainsi de suite. Le maximum de ces actions du moral sur un physique de ce genre est évidemment encore plus sensible dans les cas où il n'y a aucune blessure et qui rentrent exclusivement dans notre sujet.

Le champ d'observation néo-zélandais est également fertile en faits typiques, quoique les Néo-Zélandais aient des organismes déjà plus fins et moins résistants aux agents physiques que les Australiens. C'est un lieu commun de leur ethnographie, surtout ancienne, avant l'arrivée de la petite vérole, etc., des Européens qui les décimèrent, que de noter leur force, leur santé, la rapidité des cicatrisations, des guérisons, tant que le moral n'est pas atteint. Mais ils nous intéressent à d'autres points de vue. Les Néo-Zélandais, comme tous les Malayo-Polynésiens, sont, parmi les hommes, de ceux qui sont le plus en proie à ces états « paniques ». Tout le monde connaît *l'amok* malais : des hommes (ce sont toujours des hommes), même encore de nos jours, et même dans de très grandes villes, pour venger une mort d'un des leurs ou pour une insulte, partent, « courent *l'amok* » et tuent autant de gens qu'ils peuvent sur le chemin jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes abattus. L'humanité néo-zélandaise et malayo-polynésienne en général est le pays d'élection d'émotivités de ce genre. C'est chez elle que Hertz avait, par un heureux choix, trouvé à analyser ces effets étonnants des mécanismes de la conscience morale. Les Maoris, en particulier, présentent ces maxima

¹ La Responsabilité.

² Formes élémentaires de la vie religieuse.

de puissance mentale et physique à cause morale et mystique, et aussi ces minima de dépression pour les mêmes raisons. On trouvera dans le livre de Hertz tout le détail de cette démonstration que nous n'allons pas déflorer davantage.

Chapitre II

TYPES DE FAITS AUSTRALIENS

[Retour à la table des matières](#)

Les Australiens ne considèrent comme naturelles que les morts que nous appelons violentes. Une blessure, un meurtre, une fracture sont des causes naturelles. La vendetta se déchaîne moins forte contre le meurtrier que contre le sorcier. Toutes les autres morts ont pour cause une origine magique ou bien religieuse¹. Seulement, en Nouvelle-Zélande, ce sont les événements d'origine morale et religieuse qui suggèrent à l'individu cette idée dominante qu'il va mourir, et même ces enchantements sont d'ordinaire connus comme surtout destinés à faire commettre un péché. Au contraire, les faits australiens se présentent en proportion inverse. Le nombre des cas où la mort est causée par l'idée qu'elle est l'issue fatale d'un péché est - à notre connaissance - assez rare, et nous n'en avons trouvé qu'un petit nombre, pour la plupart concernant les crimes touchant le totem, en particulier sa consommation², ou bien les nourritures interdites par classes d'âge. Voici deux cas assez typiques de ces dernières, que Durkheim n'avait pas à considérer³. « Si un jeune Wakelbure (fille ou garçon) mange du gibier défendu, etc., il tombe malade, et probablement se consume et meurt poussant les cris de la créature en question. » C'est son esprit qui est entré

¹ M. Lévy-Bruhl a étudié ces faits à plusieurs reprises du point de vue de la notion de cause (*Fonctions mentales dans les sociétés inférieures et Mentalité primitive*).

² Nous avons soigneusement collectionné ces faits, Durkheim et moi. On en trouvera une énumération, *Formes élémentaires de la vie religieuse*, p. 84, no, 1-4 ; cf. p. 184, no 2. On les trouve surtout dans les tribus du Centre et du Sud, Narrinyerri, Encounter Bay Tribe, etc. Précisons que, dans le cas du tabou du Yunbeai Mrs. Langloh PARKER, *Euahlayi Tribe*, p. 20), celui-ci est le totem individuel et non le totem du clan.

³ HOWITT, *Native Tribes of South East Australia*, p. 769.

en lui et le tue ¹. L'autre est un de ces cas d'espèce ² qui nous touchent davantage. M. Me Alpine employait un jeune Kurnai en 1856-1857. Ce nègre était fort et sain. Un jour il le trouva malade. Il explique qu'il avait fait ce qu'il ne devait pas. Il avait volé une femelle d'« opossum » avant d'avoir la permission d'en manger. Les vieux l'avaient découvert. Il savait qu'il ne grandirait plus. Il se coucha, pour ainsi dire sous l'effet de cette croyance ; il ne se releva plus jamais et mourut en trois semaines.

Ainsi les causes morales et religieuses peuvent causer la mort aussi chez les Australiens, par suggestion. Ce dernier fait sert aussi de transition avec les cas de mort d'origine purement magique. Il y a eu menace des vieux. D'ailleurs, comme bon nombre de morts infligées par magie le sont au cours de vendetta ou de punitions ³ décrétées en conseil et sont au fond des sanctions, l'individu qui se croit enchanté par ces sorcelleries juridiques est aussi atteint moralement, au sens strict du mot, et l'ensemble des faits australiens n'est pas si éloigné de l'ensemble des faits maoris qu'on pourrait croire. Cependant il s'agit normalement de magie. Un homme qui se croit enchanté meurt, voilà le fait brutal, et innombrable. Citons quelques cas d'observation, de préférence anciens, et bien observés, de préférence au cours d'événements précis, ou même par des naturalistes et médecins. Backouse ⁴, avant 1840, raconte comment, à Bourne Island, un homme se croit enchanté, dit qu'il mourra le lendemain et meurt. Dans le district de Kennedy, en 1865, chez les Eden ⁵, une vieille servante irlandaise reproche à une servante noire son égoïsme et dit : « Tu mourras bientôt d'être si cruelle. » « La femme regarda une minute, ses mains tombèrent, elle pâlit... et, désespérant, sous l'effet des mots, elle se consuma et, en moins d'un mois, elle mourut. »

D'anciens auteurs racontent le fait de façon plus générale. Austin, l'explorateur du district de Kimberley ⁶, en 1843, note l'étonnante vitalité des noirs et leur étonnante et mortelle faiblesse à l'idée qu'ils sont enchantés. Selon Froggitt ⁷, un naturaliste, quand « un noir sait que cela (l'ensorcellement) a été fait contre lui, il « waste away with fright », « il se consume de frayeur » ». Un auteur qui avait observé vers 1870 vit un homme qui avait déclaré qu'il mourrait certain jour et qui à ce moment mourut « par pur pouvoir imaginaire ⁸ ». L'évangéliste du nord de Victoria, le Révérend Bulmer est très affirmatif en général à propos de certaines tribus ⁹ où il a vu de ces cas. Dans une des tribus du Queensland les moins touchées, l'évangéliste précise (est-ce une phrase de « sabir » anglo-australienne ? est-ce un fait ?) que, si on ne trouve pas de contre-charme, « le sang *go bad* (devient mauvais) et l'ensorcelé meurt ¹⁰ ».

On a remarqué ces cas où l'individu meurt même en un temps déterminé. Dans d'autres assez rares qui échappent à la magie, mais relèvent tout de même du social et du

¹ Ce cas de hantise et de possession est typique à notre point de vue (*cf. Samoa*) et aussi au point de vue des relations entre l'individu et les puissances qui peuvent devenir mauvaises et substituer leur esprit au sien.

² Ibid.

³ Ex. description du Kurdaitcha Arunta et Loritja, dans STREHLOW, Aranda und Loritja Stamme, IV, II, p. 20, etc. ; magie pour cause de deuil, p. 34. Les cas de suicide australiens sont rares. M. Strehlow à deux reprises nous dit qu'ils sont inconnus chez les Arunta et chez les Loritja. « Ils tiennent trop à la vie. »

⁴ Narrative of a Visit to the South Australian Colonies, 1843, p. 105.

⁵ C. H. EDEN, My wife and I in Queensland, 1872, pp. 110-111.

⁶ Publié par ROTH, in Royal Geographical Society of Queensland, 1902, pp. 47, 49.

⁷ Notes of a Naturalist in the district of W. Kimberley Proc. Limm. Soc. of N. S. Wales, 1888, p. 654.

⁸ H.-P., Australian Blacks (Lachlan River), Australian Anthropological Journal. Science of M. I. (1re série, 1), p. 100, col. I.

⁹ The aborigines of the tower Murray, Royal Geographical Society of South Australia, V, p. 13.

¹⁰ A. WARD, The Miracle of Mapoon, Londres, 1908 (observations faites avec Hey, collaborateur de Roth).

religieux, quand il y a hantise par un mort, on en signale aussi. Le même Backbouse raconte comment mourut en deux jours un noir de Molonbah : il avait vu un « pâle » mort qui lui dit qu'il mourrait en ce temps ¹. Le meurtrier du botaniste Stevens, en 1864, mourut en un mois, de faim, dans sa prison. Le mort le regardait par-dessus l'épaule ². Une légende Diéri - un document de ce genre vaut à nos yeux toute observation - parfaitement transcrite ³, raconte comment un ancêtre divin, le Mura Wanmondina, abandonné par son camp, désira mourir et mourut. Il s'enchantait lui-même par le rite de l'os au feu. Plus il souffrait, plus il se réjouissait. Il finit comme il avait voulu.

L'étude de la guérison de ces hantises et de ces maladies est aussi démonstrative que l'étude de leurs conséquences mortelles. L'individu guérit si la cérémonie magique d'exorcisme, si le contre-charme agit, aussi inmanquablement qu'il meurt dans le cas contraire ⁴. Deux observateurs récents, dont un médecin, racontent comment on meurt de « l'os de mort » chez les Wonkanguru on est très effrayé. Si cet os se retrouve, l'ensorcelé va mieux sinon, il va plus mal. « La médecine européenne n'inspire pas confiance. Elle ne peut rien, elle n'est pas de même catégorie que le charme ⁵ ». Il faut tout au long lire l'histoire, racontée à Sir Baldwin Spencer, le grand physiologiste et anthropologue, par un des vieillards Kakadu, un certain Mukalakki. Jeune, il avait mangé par mégarde d'un certain serpent interdit à son âge. Un vieux aperçoit le fait. « Pourquoi en as-tu mangé ? tu es un petit homme... tu seras très malade », lui dit-il ⁶. Il répondit, très effrayé : « Quoi, mourrai-je ? » A quoi le vieillard s'écria : « Oui, petit à petit, mourir ⁷. » Quinze ans plus tard Mukalakki se trouva mal. Un vieil homme-médecine lui demanda : « Qu'as-tu mangé ? » Il se souvient et raconte l'ancienne aventure. « C'est bien, aujourd'hui mourir ⁸ », répond le docteur indigène. Il fut de plus en plus mal toute la journée. Il fallait trois hommes pour le tenir. L'esprit du serpent s'était enroulé dans son corps et de temps en temps lui sortait du front, sifflait dans sa bouche, etc. C'était terrifiant. On alla assez loin pour chercher une illustre réincarnation d'un célèbre hommemédecine. Le nommé Morpun arriva à temps, car les convulsions du serpent et de Mukalakki étaient de plus en plus horribles. Il renvoya les gens, regarda en silence Mukalakki, vit le serpent mystique, le Prit, le mit dans un sac-médecine, et le remporta dans sa contrée, où il le mit dans un trou d'eau et lui dit d'y rester. Mukalakki « se sentit immensément soulagé. Il transpira abondamment, dormit et se trouva rétabli au matin... Si Morpun n'avait pas été là pour extraire le serpent, il serait mort. Seul Morpun avait pouvoir de faire cela, etc. »

Whitnell ⁹ relate, pour des tribus également du Nord (Ouest cette fois), que les « larlow » (sanctuaires et cérémonies des totems) ont des vertus curatives de ce genre... efficaces même sur l'esprit des jeunes enfants. Au fond, il s'agit de manifester et de rétablir la communion avec la chose sacrée essentielle. Ainsi le Diéri qui se croit enchanté se sauve en chantant le chant sacré, de son clan, de son ancêtre, la mura-wima ¹⁰, et même le chant d'un certain ancêtre rendu invincible ¹¹. Un chant d'origine chrétienne métissée, rapporté par

¹ Loc. cit., p. 105 (vers 1850).

² Letters of Victorian Pioncers.

³ SIEBERT, Dieri, Globus, XCVII, 1910, p. 47, col. 2.

⁴ NEWLAND, Parkingi. Roy. Geog. of S. Australian, II, p. 126.

⁵ AISTON et HORNE, Savage Central Australia, 1923, pp. 150, 152.

⁶ Natives Tribes of the Northern Territory of Australia, pp. 349-350.

⁷ On voit ici l'imprécation doubler la sanction physico-morale du tabou.

⁸ Répétition de l'imprécation.

⁹ Customs and Traditions of Aborigines of Western Australia, Roebourne, 1904, p. 6.

¹⁰ SIEBERT, loc. cit., Globus, XCVII, 1910, p. 46, col. 2.

¹¹ Chant du Wodampa, ibid., p. 48, col. 1.

Bulmer¹ et composé à un enterrement d'un noir converti, disait qu'il était à l'abri de la mort étant « cheered by your helping spirit ». Un des meilleurs ethnographes du Centre Australien² appuie l'interprétation de Guyon et de Howitt à propos des cérémonies du Mindari (d'initiation et de propitiation) et des rituels de contre-magie et d'intichiuma. Leur sens était de montrer aux hommes qu'ils étaient en paix avec le monde entier.

Ces mentalités sont tout imprégnées de cette croyance à l'efficacité des mots, au danger des actes sinistres. Elles sont aussi infiniment préoccupées d'une sorte de mystique de la paix de l'âme. Et c'est ainsi que chavirent définitivement les pauvres confiances en la vie, ou qu'elles reprennent leur équilibre par un adjuvant, magicien ou esprit protecteur, de nature collective lui-même, comme la rupture d'équilibre elle-même.

¹ Loc. cit., *Roy. Geog. Soc. of South Australia*, V, p. 43.

² WORSNOP (qui a malheureusement peu écrit), *Prehistoric Arts, Journal of the Royal Geographical Society of South Australia*, 1886, II.

Chapitre III

TYPES DE FAITS NÉO-ZÉLANDAIS ET POLYNÉSIENS

[Retour à la table des matières](#)

Ces descriptions sont également une sorte de lien commun de l'ethnographie des Maoris et de toute la Polynésie. Un des meilleurs connaisseurs, Tregear ¹, est revenu souvent à ce sujet. L'endurance physique des Maoris est extraordinaire et renommée. Elle n'excède peut-être pas celle de nos ancêtres d'il y a deux mille ans. Cependant les cicatrises étaient extraordinaires. Tregear cite des cas remarquables : par exemple, un homme qui vécut fort vieux sans aucune mâchoire ; elle avait été emportée par un obus en 1843. Avec cette résistance contraste fortement la faiblesse en cas de maladie causée par péché, ou par magie, ou même par la simplicité de l'un ou de l'autre. Le vieil et excellent auteur Jarvis Hawaii décrit l'état ainsi provoqué en excellents termes : les suites de l'enchantement, c'est la mort « par manque d'appétit de vivre », par esprit de « fatal despondency », par « pure apathie ² ». Un proverbe des îles Marquises disait, avant l'arrivée des Européens : « Nous sommes des pécheurs, nous mourrons. » Une alternative domine toute la conscience, sans milieu. D'un côté, la force physique, la gaieté, la solidité, la brutalité et la simplicité mentale ; de l'autre, c'est, sans transition, l'excitation, sans borne et sans arrêt ³, du deuil, de l'insulte, ou bien c'est la dépression, également sans borne et sans arrêt, et sans transition, la lamentation sur l'abandon, le désespoir, et enfin la suggestion de la mort ⁴. Newman ⁵ considère que celle-ci affecte même le taux de la mortalité. « Sans aucun doute, de nombreux Maoris meurent de

¹ Journal of the Polynesian Society (dorénavant J.P.S.), II, pp. 71, 73; Maori Race, p. 20 sq.

² HAWAII, pp. 20, 191 : « want exertion to live ».

³ Jusqu'au meurtre ou au suicide, dit COLENSO, V. plus loin.

⁴ Résumé de la description de cette mentalité par COLENSO (document recueilli vers 1840), in Transactions of the New-Zealand Institute, I, p. 380.

⁵ Causes leading to the extinction of the Maori, Trans. New-Zealand. Institute, XIV, p. 371.

petites indispositions, simplement parce que, attaqués, ils ne luttent pas contre la maladie, ni ne tentent de résister à ses ravages, mais se roulent dans leurs couvertures et se couchent précisément pour mourir. Ils semblent n'avoir plus de force d'âme, et leurs amis les regardent sans les écouter, sans rien faire, acceptant leur sort sans besoin ». En tout cas, les Maoris eux-mêmes classent ainsi les causes et leurs morts¹ : a) mort par les esprits (violation de tabou, magie, etc.) ; b) mort à la guerre ; c) mort par décadence naturelle ; d) mort par accident ou suicide². Et ils attribuent à la première de ces causes la plus large importance.

Le système de ces croyances est donc le même qu'en Australie. Seulement les résultats, et par conséquent l'intensité des croyances, se répartissent autrement. Ce sont les notions purement morales et religieuses qui dominent. L'enchantement, l'ensorcellement jouent aussi le même rôle qu'en Australie, mais la moralité du Polynésien, riche, tortueuse, et cependant brutale et simple dans ses révolutions ou par ses effets, est la cause de la plupart des morts. En tout cas, voici quelques faits qui prouvent la continuité de ces deux types.

D'abord, quoique le totémisme Polynésien soit assez effacé, surtout en Nouvelle-Zélande, il a laissé justement des traces comme moyen de figurer certaines causes de mort. En particulier à Tonga³, Mariner raconte comment un homme qui avait mangé de la tortue interdite en eut le foie grossi et en mourut. Mais c'est surtout aux Samoa que les tabous (totémiques) violés se vengent. L'animal absorbé parle, agit à l'intérieur, détruit l'homme, le mange, et il meurt⁴. Les morts par magie sont aussi très nombreuses. Mariner raconte⁵ comment une femme (esprit) hante un esprit de jeune chef. Le tohunga lui dit qu'il mourrait en deux jours. Il mourut. Ailleurs, c'est un dieu monstre qui meurt enchanté⁶. Les morts à la suite d'un présage sont également fréquentes⁷.

Mais c'est essentiellement la mort par « péché mortel » qui est fréquente, surtout en pays Maori. L'expression est d'ailleurs d'eux. Les descriptions innombrables sont d'ordinaire fort circonstanciées et à nombreuses alternatives mythologiques : l'âme est rendue pesante ; elle est liée, nouée dans des cordes, des filets et des nœuds ; elle est absente ; elle est prise ; elle n'est pas le seul esprit qui habite le corps ; elle a un voisin qui la hante ; ou elle est heurtée par un animal ou une chose qui envahit le corps ou l'envahit elle-même. Toutes ces expressions sont familières certes au neurologue et au psychologue, mais trouvent ici un large emploi, traditionnel et individuel, sûr.

Mais il ne faut pas trop abstraire l'effet de sa cause. Les Maoris sont des raffinés de morale et de scrupule. Nous réservons la belle analyse de Hertz de ces mécanismes compliqués et typiques, et n'en extrayons que deux indications : la mort par magie est très souvent conçue, n'est souvent possible que par suite d'un péché préalable. Inversement, la mort par péché n'est souvent que le résultat d'une magie qui a fait pécher⁸. De la divination, du

¹ Elsdon BEST, in GOLDIE, *Maori Medical Lore*, Trans. New-Zealand. Institute, XXXVII, p. 3; cf. XXXVIII, p. 221.

² On voit qu'ils ne font pas la faute de confondre suicide et dépression mortelle. Mais il ne faut pas non plus chercher dans ces divisions, - prises chez les théologiens de la tribu de Tuhoë -, une précision qui n'y est pas. Ainsi des blessures reçues à la guerre sont aussi les suites d'une magie ou d'un péché.

³ MARINER-MARTIN, *Account of the Tonga Islands*, II, p. 133.

⁴ (Surtout croyances de Salevao.) TURNER, *Samoa*, pp. 50, 51. En Nouvelle-Zélande, l'idée semble ne s'appliquer qu'aux sanctions du culte du lézard. GOLDIE, loc. cit., p. 17.

⁵ I. pp. 109, 111.

⁶ (Mythe Ngai Tahu). H.-T. (DE CROISILLES), in J.P.S., X, 73.

⁷ Elsdon BEST (Omens), in J.P.S., VII, p. 13. Sur ces morts, ces hantises, etc., V. WHITE, *Maori Customs*, etc., 1864; GOLDIE, *Medical Lore*, p. 7.

⁸ Sur le makulu, magie, et le pahunu, péché provoqué, v. TREGGAR, *Maori Race*, p. 201.

présage, des esprits (« aitu », « atua »), peuvent encore se mêler à l'aventure ¹. Ce sont de véritables maux de conscience qui entraînent les états de dépression fatale ² et qui sont eux-mêmes causés par cette magie de péché qui fait que l'individu sent être dans son tort, être mis dans son tort ³. Nous avons, par chance, un long travail de médecin sur cet ensemble de faits. Le Dr Goldie, aidé d'un des meilleurs ethnographes, M. Elsdon Best, a fait la théorie de ces faits, même comparative ⁴. Le chapitre est intitulé : « Mélancolie fatale à issue rapide », les gens se « veulent » eux-mêmes « à la mort » (« will to death ») ⁵. Voici quelques faits qu'il cite. Le docteur (puis Sir) Barry Tuke connut un individu en bonne santé, de constitution herculéenne, Il mourut en moins de trois jours de cette « mélancolie ». Un autre, en excellente apparence, et « sûrement sans aucune lésion des viscères thoraciques », se « chagrina de la vie »; il dit qu'il allait mourir et mourut en dix jours. Dans la plupart des cas étudiés par ce médecin, la période fut de deux ou trois jours.

D'autres faits sont historiques, empruntés à Shortland, à Taylor, à d'autres. Ils arrivèrent en public. A bord du bateau du gouverneur, quand le vieux chef Kukutai vit le Cap Nord et la falaise, porte du Pays des Morts, il propitia les âmes, en jetant du linge, d'abord celui des gens du bord, y compris celui des ministres, puis ses vêtements à lui ; « sa prostration fut telle qu'on craignit pour ses jours ».

Mais, permettez-moi d'apporter, encore davantage que ces faits concrets, des documents littéraires maoris. Un chant illustre, celui de la fille de Kikokko consigne bien les sentiments du malade ⁶.

Soleil brillant, tu restes encore au ciel,
Rougeoyant de tes rayons le sommet de Pukihinau.
Reste-là encore, Soleil, que nous restions ensemble !
... Hélas tu ne peux rien dire, amie (mère).
Whir (Dieu de la guerre et des sanctions) en a ainsi décidé,
Il a planté sa hache dans mes os et les a disjoints,
Je suis en morceaux comme une branche arrachée
A son tronc par le coup, et qui, tombant
En un craquement, est mise en pièces... etc.
... Je l'ai fait. J'ai amené cette mort
Sur moi qui vient de Dieu (Hertz).
Et maintenant ici, comme désertée, je

¹ Tribus de Tuhoe. E. BEST, *Omens and Superstitious Beliefs*, J.P.S., VII, p. 119 sq. Si l'atua, l'esprit auxiliaire n'est pas plus fort, il « waste away »

² Sur le whakapahunu, faire pécher, voir BEST (Tuhoe), *Maori Magic*, Transact. New-Zealand. Institute, XXXIV, p. 81 ; *Arts of War*, J.P.S., XI, 52, faire que « la conscience pince » l'enchanté.

³ Sur le « faire pécher » (« whakahehe »), v. SHORTLAND, *Traditions*, p. 20.

⁴ *Maori Medical Lore*, pp. 78, 79. Comparaisons empruntées à Andrew LANG, *Myth. Ritual and Religion* (Atkinson, neveu d'Andrew Lang sur un cas canaque; Fison et un informateur de Howitt sur des cas à Fiji et en Australie ; Godrington sur Mélanésie). Goldie se sert, p. 80, du terme de thanatomanie et dit que le nombre de cas est infini. A Hawaïi, un magicien, à qui un Européen avait dit que lui aussi était sorcier, mourut de faiblesse. Aux Sandwich (Hawaïi), en 1847, lors d'une épidémie, de grandes multitudes succombèrent, non seulement de maladie, mais de la terreur et de cette fatale mélancolie. On appela cette épidémie Okuu, parce que les gens y renvoyèrent (okuu) leurs âmes et moururent. De même à Fiji, en cas d'épidémie, les gens deviennent incapables de se sauver et de sauver les autres; on dit qu'ils sont « taqaya », écrasés, désespérés, effrayés, et ont abandonné tout espoir de vivre.

⁵ pp. 77, 81.

⁶ La copie par Goldie 79 ne vaut ni le texte complet ni la traduction de C. O. Davis, *Maori Mementoes*, p. 192 (texte), p. 191 (version), ni surtout celle que Hertz avait préparée. Goldie a omis l'appel - tout à fait euripidien - au soleil.

Suis privée de tout secours

Émaciée, abandonnée	(Hertz, bien mieux:)
Épuisée par la peine	(Sans âme),
De mon corps	(Oppressée, épuisée)
	(Hertz, bien mieux:)
Je me couche pour mourir	(C'est pourquoi le corps)
	(Se tourne pour mourir) ¹ .

Voici la conclusion du Dr Goldie :

Cette tendance fatalistique qui a été si souvent observée... et qui mène à la mort après un intervalle de dépression plus ou moins long, de profonde dépression et de manque de désir de vivre, est due aux effets d'une crainte superstitieuse agissant sur un système nerveux particulièrement susceptible (p. 77)...

Personne, je pense, n'a essayé d'expliquer la raison de la mort due à cette curieuse forme de mélancolie. La victime est supposée par le populaire « se donner à la mort », mais nous ne pouvons pas sérieusement attribuer cette issue fatale à la force de volonté du sauvage. La caractéristique principale de l'esprit maori est son instabilité. Son équilibre mental est à la merci d'un millier d'incidents quotidiens ; il est le jouet des circonstances extérieures. Son cerveau n'ayant pas été le sujet d'une culture morale et intellectuelle prolongée et méthodique, il manque de cette balance mentale qui est la caractéristique des peuples hautement civilisés. Il est incapable de se gouverner. Il criera et rira pour les plus futiles raisons ; des explosions de joie ou de tristesse peuvent disparaître en lui en un instant... (Goldie cite ici de nombreux exemples).

Dans ce curieux état mental appelé l' « hystérie du Pacifique », le patient, après une période préliminaire de dépression, devient soudainement excité, saisit un couteau ou quelque arme, se précipite à travers le village, tailladant tous les gens qu'il rencontre, faisant des dommages sans fin, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. S'il ne peut pas trouver un couteau, il se peut qu'il aille jusqu'à la falaise, se jette dans l'eau de l'Océan et nage pendant des milles jusqu'à ce qu'il soit sauvé ou noyé. Cette excitation hystérique violente est commune à toutes les îles, tout comme l'est l'état opposé de dépression soudaine et profonde... Suit la description des résultats lamentables d'une séance spirite à la suite de funérailles. Une des jeunes sœurs entend l'esprit du mort, s'excite, se prostre, se décide à le suivre et se tue en quelques heures.

Étant donné, donc, un peuple qui est hautement émotionnel, dont le cerveau est dans un état d'équilibre instable, sujet à une excitation excessive ou à une profonde mélancolie; un peuple qui n'a pas peur de la mort et dans lequel l'instinct de conservation de la vie est étonnamment faible, qui est profondément superstitieux, attribue des pouvoirs mauvais illimités aux dieux mauvais et aux sorciers noirs, lorsque quelqu'un possédant ces caractéristiques mentales à un degré marqué, se convainc qu'il est la victime d'un dieu puissant ou

¹ Un autre chant décrit la hantise de l'animal planté dans *IR* chair, cette *fois* par magie.

d'un *tohunga* (sorcier), le choc nerveux excessif rend tout le système nerveux « parétique » ; il n'offre pas de résistance à la condition de stupeur qui intervient alors ; l'individu s'absorbe en soi et se fixe sur l'idée de l'énormité de son péché et du caractère désespéré de son cas ; il est la victime sans espoir d'une mélancolie à illusion. Il est submergé par une illusion toute-puissante ; il a offensé les dieux ; il mourra. Il oublie l'intérêt des choses extérieures ; l'état morbide est centralisé d'une façon tout à fait aiguë ; la dépression nerveuse est grande ; il y a perte d'énergie physique, et cette dépression secondaire s'étend graduellement à tous les organes ; les fonctions vitales sont déprimées, le cœur se déprime, les muscles involontaires s'endorment, et finalement se produit une complète « anergia » ou la mort. L'esprit sans équilibre succombe sans combat à la violence du choc d'une peur superstitieuse envahissante » (pp. 79-81).

Je sou mets cette conclusion tout simplement à vos réflexions. En son langage vieilli au point de vue médical, elle a son importance, et sa valeur sera sans doute permanente.

La grandeur de ces faits serait d'ailleurs difficilement exagérée. Nous n'en avons cité qu'un tout, petit nombre parmi ceux que nous connaissons. Finissons. Un des faits les plus considérables et les plus tragiques est celui des Morioris des Îles Chatham, conquis par les Maoris en 1835, réduits à 25 de 2 000 qu'ils étaient. Shand, un des leurs, et leur interprète, raconte comment ils furent transportés à l'Île du Sud, et ce que dirent leurs vainqueurs ¹ :

Les Maoris disaient : « Ce n'est pas le nombre que nous en avons tué qui les réduisit ainsi. Mais, après les avoir pris comme esclaves, nous les trouvions très souvent morts le matin dans leurs maisons. C'était l'infraction à leur propre tapu qui les tuait (l'obligation de faire des actes qui desséchaient leur tapu). Ils étaient un peuple très tapu. »

Et on connaît le fameux texte de Job ² qui correspond encore si profondément à tant de mentalités que nous disons anormales, mais qui ne l'étaient pas dans ces civilisations :

Alors le Dieu fort ouvre l'oreille des hommes et en leur châ timent ils sont scellés.

Qu'il sau ve son âme de la fosse et sa vie qu'il la fasse passer loin de l'épée,

Car le danger est qu'il soit détruit dans sa chair, sur son lit, et la force de ses os en même temps.

Alors sa vie lui est en horreur et son âme ne mange plus le pain qu'avec dégoût. Il est mangé dans sa chair (tant qu'on ne le voit plus) ; et il est déprimé dans ses os tant qu'on ne le voit plus. Et son âme s'approche de la fosse et sa vie des choses qui donnent la mort.

¹ SHAND, Morioris, J.P.S., III, p. 79.

² XXXII, 19, 21 (cf. *ibid.*, 17).

*
* *

Voilà les faits. Je vous fais grâce de toute discussion psychopathologique et neuropathologique. Les témoins disent tous, même médecins, qu'il n'y a aucune lésion apparente dans ces cas, ou de mal sensible à l'auscultation, etc. Je ne sais. Des observations seraient urgentes. Peut-être pourriez-vous les susciter.

Mais il me suffit en tant que sociologue de vous indiquer une direction où j'ai trouvé de nombreux exemples et - de normaux - en tout, cas de fréquents dans leur anormalité. Ce que je vous avais promis.

Ensuite, ils sont de ce genre que je crois qu'il faudrait étudier bien vite : de ceux où la nature sociale rejoint très directement la nature biologique de l'homme. Cette peur panique qui désorganise tout dans la conscience, jusqu'à ce qu'on appelle l'instinct de conservation, désorganise surtout la -vie elle-même. Le chaînon psychologique est visible, solide : la conscience. Mais il n'est pas gros ; l'individu enchanté, ou en état de péché mortel, perd tout contrôle de sa vie, tout choix, toute indépendance, toute sa personnalité.

De plus, ces faits sont aussi de ces faits « totaux » que je crois qu'il faut étudier. La considération du psychique ou mieux du psycho-organique ne suffit pas ici, même pour décrire le complexe entier. Il y faut la considération du social. Inversement, la seule étude de ce fragment de notre vie qui est notre vie en société ne suffit pas. On voit ici comment l'« homo duplex » de Durkheim se situe avec plus de précision, et comment on peut envisager sa double nature.

Enfin, de ce double point de vue, de l'étude de la totalité de la conscience et de la totalité de la conduite, ces faits sont, je crois intéressants. Ils opposent cette « totalité » de ceux qu'on appelle improprement des primitifs, à cette « dissociation » de ceux des hommes que nous sommes, sentant nos personnes, et résistant à la collectivité. L'instabilité de tout le caractère et la vie d'un Australien ou d'un Maori est visible. Ces « hystéries » collectives ou individuelles, comme les appelait encore Goldie, ne sont plus chez nous que des affaires d'hôpitaux ou de rustres. Elles ont été la gangue dont, lentement, notre solidité morale s'est dégagée.

Vous me permettez, pour terminer, de mentionner encore que ces faits confirment et étendent la théorie du suicide anémique que Durkheim a exposée dans un livre modèle de démonstration sociologique ¹.

¹ *Le Suicide*, Alcan, 1897.